



# AUXILIAIRE AMBULANCIER



## Public / Pré-requis

Accessible à tous, sans condition de diplôme.

1 session/an en juin

20 places (aucune place ne peut-être pré-réservée). Groupe de 8 stagiaires minimum.

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'arrivée des dossiers COMPLETS.



## Objectifs

- Améliorer et sécuriser sa pratique professionnelle auprès des personnes soignées.
- Développer sa posture professionnelle (bienveillance, empathie).
- Développer ses capacités à observer et à transmettre.
- Organiser son travail en équipe.
- Professionnaliser la relation avec les résidents, aidants, membres de l'équipe.
- Maîtriser les fondements de l'éthique professionnelle (confidentialité, secret professionnel, comportement).  
Prodiguer des soins : critères de qualité, respect et intimité, ergonomie.
- Savoir transmettre des informations.



## Programme

- Test de positionnement
- Hygiène
- Principes et valeurs professionnelles
- Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients
- Les principes d'ergonomie et les gestes et postures adaptés lors des mobilisations, aide à la marche
- Déplacement des portages ou brancardage
- Règles de Transport Sanitaire



## Techniques pédagogiques

- Echanges interactifs entre formateurs et participants - Apports et réactualisation des connaissances théoriques, études de situations - Travaux pratiques et collectifs - Simulation en santé.



## Évaluation

- Présence et participation tout au long de la formation.
- Évaluation pratique : AFGSU2.



## Validation

- La validation de la formation est conditionnée par la participation à l'ensemble des enseignements et évaluations des compétences. A l'issue de la formation, il est remis au stagiaire : l'attestation de formation et l'attestation AFGSU2.

## Référents de site

### Coordination / référent catalogue

Mr COHEN

### Référents pédagogiques

Mme PEYRUSE et Mr DESCHOUX

### Référente administrative / contact

Mme GUICHARD

**Durée** : 2 semaines 1/2 - 91 heures

**Tarif TTC** : 1 027€ / stagiaire

**Taux de satisfaction 2024** : 100 %

**Taux de réussite 2024** : 100 % de délivrance de l'attestation de suivi de la formation (17 stagiaires)

**Débouchés** : L'attestation de formation vous permet d'exercer :

- En entreprise de soins public ou privé disposant d'un service de transports sanitaires,
- En entreprise privée de transports sanitaires,
- Service de brancardage interne des établissements de santé.

**Employabilité** : étude en cours

**Formation non éligible au CPF**

Qualiopi : C1-11, 12, 13/C2-15, 16/C3-19

## CALENDRIER

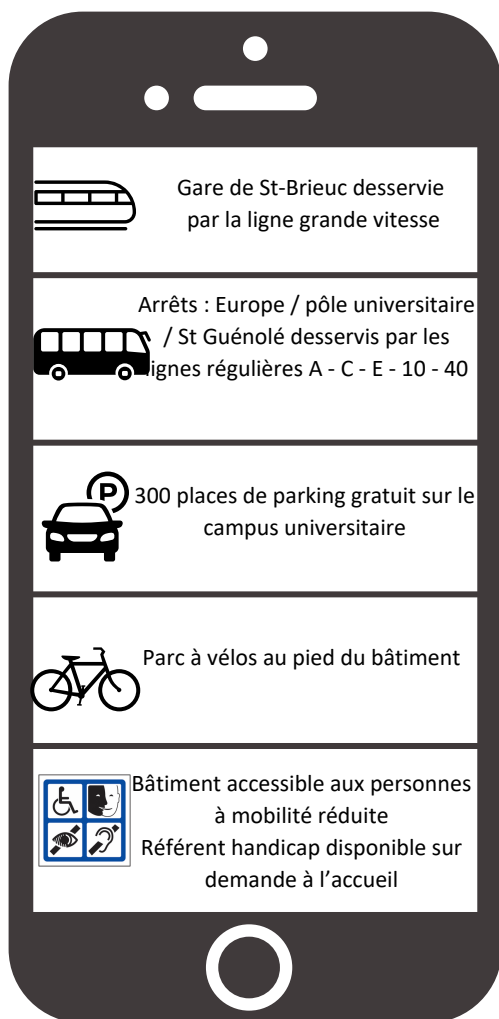


## HANDICAP



# L'OFFRE DE FORMATION ET LES INFOS PRATIQUES

<p><b>Formateurs en activité et experts de leur discipline</b></p>	<p><b>Locaux aux technologies innovantes</b> Salles de simulation avec dispositifs vidéos et équipements récents</p>
<p><b>Exigence qualité</b> Formations organisées dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles</p>	<p><b>Pédagogies actives / hybrides</b> Analyse de pratique, jeux de rôles...</p>



En relation avec l'avis de la MDPH, l'institut organise les conditions favorables au suivi de la formation et aux évaluations pour les stagiaires qui le sollicitent. Le réfèrent handicap du GHT d'Armor peut également être sollicité par le stagiaire qui le souhaite

## HANDICAP



**Directrice IFPS :** Françoise HUET  
**Directeur IFA / Coordinateur IFAS :** Franck COHEN  
**Cadre supérieur / Coordinateur IFSI :** Isabelle MALINGRE  
**N°SIRET :** 262 200 090 002 29  
**N°DPC du CH St-Brieuc :** 1742  
**N° d'agrément :** 5322P009922

**Restauration sur le site de l'IFPS**

Possibilité d'acheter votre déjeuner auprès des commerces ou de prévoir votre repas froid. La configuration des lieux ne permet pas de restaurer sur place le midi.